
Procès-verbal de la séance du Bureau du 26 avril 2010

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, président	(p. 4)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 4)
Appel nominal	(p. 4)
Adoption des procès-verbaux des Bureaux des 8 et 29 mars 2010	(p. 4)
N° B-2010-1512 Fourniture de panneaux de police de signalisation permanente, temporaire et tous accessoires - Lot n° 1 - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 4)
N° B-2010-1513 Fourniture et livraison de gaz industriel sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 4)
N° B-2010-1514 Fourniture et livraison de gaz propane butane sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 4)
N° B-2010-1515 Maintenance d'éclairage programmée préventive des équipements de signalisation lumineuse - Opération de relamping et de nettoyage des optiques sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 4)
N° B-2010-1516 Travaux de peinture de support de signalisation sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 4)
N° B-2010-1517 Enquêtes de circulation et comptage trafic sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 4)
N° B-2010-1518 Fourniture des contrôleurs de feux pour la signalisation lumineuse sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 4)
N° B-2010-1519 Saint Priest - Vénissieux - Boulevard urbain "est" (BUE) entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier - Autorisation de signer un marché de travaux voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 4)
N° B-2010-1520 Bron - Acquisition des lots n° 887 et 344 dépendant du bâtiment C de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant aux consorts Bouchkara -	(p. 5)
N° B-2010-1521 Bron - Acquisition des lots n° 1214, 1124 et 1404 de la copropriété le Terraillon située 11, rue Jules Védrines et appartenant aux époux Bialek -	(p. 5)
N° B-2010-1522 Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située 161, route de Paris appartenant à la SCI de la montée des Pères et d'une canalisation d'eaux pluviales appartenant à la SAS Patru dans la propriété Perrier mitoyenne -	(p. 5)

N° B-2010-1523	<i>Ecully - Acquisition d'une propriété située 50-52, chemin Jean-Marie Vianney, angle chemin des Cuers et appartenant aux conjoints Vergnieux -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1524	<i>Francheville - Acquisition d'un immeuble situé 71, Grande-Rue et appartenant à Mlle Danielle Huguet -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1525	<i>Lyon 3° - Acquisition des lots n° 12 et 13 dans un immeuble situé 10, rue Marignan et appartenant à M. Cédric Poirier et à Mme Laurence Marlot -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1526	<i>Marcy l'Etoile - Acquisition d'une parcelle de terrain située allée du Bois et appartenant aux conjoints Lancelin -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1527	<i>Meyzieu - Acquisition d'un immeuble situé 73, rue de la République et appartenant aux époux Hueso - Abrogation de la décision n° B-2010-1429 du Bureau du 8 mars 2010 -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1528	<i>Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété des conjoints Strappazzon située rue des Monts d'Or -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1529	<i>Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété de M. Maurice Chabanis située 12, rue du Château d'eau -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1530	<i>Vaulx en Velin - Acquisition de deux parcelles de terrain situées 148, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à l'association dénommée "Ateliers d'apprentissage de l'Industrie" -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1531	<i>Décines Charpieu - Revente, au Syndicat intercommunal d'aménagement du canal de Jonage, d'un terrain situé chemin du Pontet -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1532	<i>Lyon 1er - Cession, à la ville de Lyon, de deux lots de copropriété à usage de stationnements couverts dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, angle 33, rue de Crimée -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1533	<i>Lyon 1er - Cession, à la ville de Lyon, d'un lot de copropriété à usage de stationnement couvert dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, angle 33, rue de Crimée -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1534	<i>Lyon 4° - Revente, à l'OPH du Rhône, de l'immeuble situé 26-28, rue de Cuire -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1535	<i>Saint Genis Laval - Cession, à monsieur René Charry, d'une parcelle de terrain nu situé avenue de Gadagne -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1536	<i>Saint Priest - Cession, à la société Pax Immobilier, de deux parcelles de terrain situées chemin de Pierre Blanche -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1537	<i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 51, quai Saint-Vincent -</i>	(p. 5)
N° B-2010-1538	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 327, rue Paul Bert -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1539	<i>Lyon 4° - Nouveau montage - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 61, Grande rue de la Croix-Rousse - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2010-1442 du 8 mars 2010 -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1540	<i>Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Réalisation du boulevard urbain "est" (BUE) - Section La Soie - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1541	<i>Lyon 3° - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir portant sur des tenements situés 194, rue Paul Bert à Lyon 3° et 148, rue de la Poudrette et 9, rue Léon Chomel à Villeurbanne -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1542	<i>Marché communautaire attribué à la société Ma Studio - Avenant de transfert du marché de la société Ma Studio au profit de la société Marc Aurel Design-Urbain -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1543	<i>Lyon 7° - Château Lamotte et parc Blandan - Etude patrimoniale et architecturale - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1544	<i>Saint Fons - Travaux de remise en état de l'unité de traitement n° 3 de la station d'épuration - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1545	<i>Travaux de maintenance du réseau d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 7)

N° B-2010-1546	<i>Limonest - Restructuration du système d'assainissement - Travaux de suppression de la station d'épuration - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1547	<i>Marchés pour l'auscultation et le diagnostic structurel des ouvrages visitables du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 - Diagnostic structurel par auscultations géophysiques par réflexométrie d'impulsions radar n° 083630 C - Lot n° 2 - Diagnostic structurel par auscultations mécaniques par vérinage intérieur et auscultation de radier n° 083631 D - Autorisation de signer l'avenant de transfert n° 1 -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1548	<i>Saint Fons - Travaux de remise en état du four n° 1 d'incinération des boues de la station d'épuration à Saint Fons - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1549	<i>Prestations de traiteur - Autorisation de signer un avenant n° 1 aux marchés publics -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1550	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1551	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société foncière d'Habitat et Humanisme -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1552	<i>Garanties d'emprunts accordées au COFIL -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1553	<i>Lyon 9° - ZAC de l'Industrie - Groupe scolaire Antonin Laborde - Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre -</i>	(p. 7)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

président

Le lundi 26 avril 2010 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 20 avril 2010 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Karine Dognin-Sauze pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

(Madame Dognin-Sauze est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Lebuhotel.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Calvel (pouvoir à M. Barge), Mme Vullien, MM. Philip (pouvoir à M. Darne J.), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Besson (pouvoir à Mme Gelas), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Sangalli.

Absents non excusés : Mme Peytavin, M. Julien-Laferrière.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption des procès-verbaux

des Bureaux des 8 et 29 mars 2010

M. LE PRÉSIDENT : Vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 8 et 29 mars 2010. Si personne n'a d'observation à faire, je vais les mettre aux voix.

(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).

N° B-2010-1512 - Fourniture de panneaux de police de signalisation permanente, temporaire et tous accessoires - Lot n° 1 - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1513 - Fourniture et livraison de gaz industriel sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1514 - Fourniture et livraison de gaz propane butane sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1515 - Maintenance d'éclairage programmée préventive des équipements de signalisation lumineuse - Opération de relamping et de nettoyage des optiques sur le

territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1516 - Travaux de peinture de support de signalisation sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1517 - Enquêtes de circulation et comptage trafic sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1518 - Fourniture des contrôleurs de feux pour la signalisation lumineuse sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1519 - Saint Priest - Vénissieux - Boulevard urbain "est" (BUE) entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier - Autorisation de signer un marché de travaux voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le vice-président Abadie rapporte les dossiers numéros B-2010-1512 à B-2010-1519. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRÉSIDENT ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, nous arrivons au renouvellement de nombreux marchés à bons de commande pour la voirie. Ce matin en Bureau, je vais vous présenter huit dossiers.

Le dossier B-2010-1514 relatif à la fourniture et livraison de gaz propane butane sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon est retiré de l'ordre du jour et ce soir en conseil de Communauté, nous en verrons d'autres.

Le premier dossier concerne la fourniture de panneaux de police de signalisation permanente, temporaire et tous accessoires. C'est un marché annuel à bons de commande avec le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Je rappelle que ce lot est décomposé en deux lots géographiques, pour un montant de 1 600 000 € HT maximum pour quatre ans.

Le marché suivant concerne la fourniture et livraison de gaz industriel sur le territoire de la Communauté urbaine pour un montant de 400 000 € HT maximum sur quatre ans. C'est une procédure d'appel d'offres ouvert et un marché annuel à bons de commande.

Le marché suivant concerne la maintenance d'éclairage programmée préventive des équipements de signalisation lumineuse avec des opérations de relamping et de nettoyage des optiques sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon. C'est une procédure d'appel d'offres ouvert, et un marché à bons de commande pour un an, reconductible trois fois. Ce marché comporte un engagement de commande pour 960 000 € HT maximum pour quatre ans.

Le suivant, c'est un marché de travaux de peinture de support de signalisation, une procédure d'appel d'offres ouvert, un marché à bons de commande avec un engagement maximum de 640 000 € pour quatre ans.

Le marché suivant concerne des prestations pour des enquêtes de circulation et comptage trafic sur le territoire de la Communauté

urbaine. Le montant maximum est de 1 120 000 € HT maximum pour quatre ans.

Le suivant, c'est la fourniture des contrôleurs de feux pour la signalisation lumineuse sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon pour un montant de 2 560 000 € HT pour quatre ans.

Voilà pour les marchés à bons de commande. Enfin, le dernier rapport concerne le marché de travaux voirie pour l'aménagement du boulevard urbain «est» (BUE) entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier sur les deux communes de Vénissieux et de Saint Priest. Je rappelle que le 10 janvier 2007, le conseil de Communauté avait voté l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme et que la commission permanente d'appels d'offres, en séance du 2 avril a classé les offres et choisie celle de l'entreprise Screg pour un montant de 865 312,95 € HT. Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Je mets aux voix l'ensemble de ces dossiers.

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président ABADIE.

N° B-2010-1520 - Bron - Acquisition des lots n° 887 et 344 dépendant du bâtiment C de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant aux conjoints Bouchkara - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1521 - Bron - Acquisition des lots n° 1214, 1124 et 1404 de la copropriété le Terrailon située 11, rue Jules Védrières et appartenant aux conjoints Bialek - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1522 - Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située 161, route de Paris appartenant à la SCI de la montée des Pères et d'une canalisation d'eaux pluviales appartenant à la SAS Patru dans la propriété Perrier mitoyenne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2010-1523 - Ecully - Acquisition d'une propriété située 50-52, chemin Jean-Marie Vianney, angle chemin des Cuers et appartenant aux conjoints Vergnieux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1524 - Francheville - Acquisition d'un immeuble situé 71, Grande-Rue et appartenant à Mlle Danielle Huguet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1525 - Lyon 3° - Acquisition des lots n° 12 et 13 dans un immeuble situé 10, rue Marignan et appartenant à M. Cédric Poirier et à Mme Laurence Marlot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1526 - Marcy l'Etoile - Acquisition d'une parcelle de terrain située allée du Bois et appartenant aux conjoints Lancelin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1527 - Meyzieu - Acquisition d'un immeuble situé 73, rue de la République et appartenant aux conjoints Hueso - Abrogation de la décision n° B-2010-1429 du Bureau du 8 mars 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1528 - Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété des conjoints Strappazon située rue des Monts d'Or - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1529 - Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété de M. Maurice Chabanis située 12, rue du Château d'eau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1530 - Vaulx en Velin - Acquisition de deux parcelles de terrain situées 148, avenue Franklin Roosevelt et appartenant à l'association dénommée "Ateliers d'apprentissage de l'Industrie" - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2010-1531 - Décines Charpieu - Revente, au Syndicat intercommunal d'aménagement du canal de Jonage, d'un terrain situé chemin du Pontet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1532 - Lyon 1er - Cession, à la ville de Lyon, de deux lots de copropriété à usage de stationnements couverts dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, angle 33, rue de Crimée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1533 - Lyon 1er - Cession, à la ville de Lyon, d'un lot de copropriété à usage de stationnement couvert dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, angle 33, rue de Crimée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1534 - Lyon 4° - Revente, à l'OPH du Rhône, de l'immeuble situé 26-28, rue de Cuire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1535 - Saint Genis Laval - Cession, à monsieur René Charry, d'une parcelle de terrain nu situé avenue de Gadagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1536 - Saint Priest - Cession, à la société Pax Immobilier, de deux parcelles de terrain situées chemin de Pierre Blanche - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1537 - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 51, quai Saint-Vincent - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1538 - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 327, rue Paul Bert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1539 - Lyon 4° - Nouveau montage - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 61, Grande rue de la Croix-Rousse - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2010-1442 du 8 mars 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1540 - Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Réalisation du boulevard urbain "est" (BUE) - Section La Soie - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le vice-président Barral rapporte les dossiers numéros B-2010-1520 à B-2010-1540. Monsieur Barral vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT BARRAL, rapporteur : Monsieur le président, je commencerai par des dossiers d'acquisition. Le dossier B-2010-1526 concerne Marcy l'étoile, les dossiers B-2010-1528 et B-2010-1529 concernent Saint Genis les Ollières. Il s'agit d'acquisitions de 1 226 mètres carrés de divers terrains nécessaires à des aménagements de voirie de proximité. Ces acquisitions se feront à titre gratuit.

Le dossier B-2010-1530 concerne Vaulx en Velin. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 863 mètres carrés pour un montant de 51 780 € nécessaire à l'aménagement du BUE.

Les dossiers B-2010-1520 et B-2010-1521 concerne Bron dans le cadre de l'ORU de la ville. Il s'agit de l'acquisition de deux logements, deux caves, un parking et des parties communes s'y rattachant pour un montant de 201 000 €.

A Francheville, le dossier B-2010-1524, est une acquisition d'une maison d'habitation sur un terrain de 1 113 mètres carrés pour un montant de 300 000 €, nécessaire à l'aménagement du projet de centralité de Francheville.

Le dossier B-2010-1522 concerne Charbonnières, dans le cadre de l'aménagement de la zone du méridien. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 75 mètres carrés nécessaire à des aménagements de voirie et de bassin de rétention. Cette acquisition se fera à titre gratuit.

Le B-2010-1527 concerne Meyzieu : Il s'agit d'une rectification de la décision B-2010-1429 du 8 mars 2010 pour lequel il avait été omis de nommer une parcelle de terrain qui faisait partie intégrante de cette future acquisition ; le prix de l'acquisition n'étant pas modifié.

Le dossier B-2010-1525 concerne Lyon 3°, dans le cadre de la politique de l'habitat. Il s'agit de l'acquisition d'un logement dans une copropriété pour un montant de 180 000 €. Le B-2010-1523 concerne Ecully dans le cadre d'une réserve foncière pour la zone du tronçon. Il s'agit de l'acquisition d'une maison d'habitation sur un terrain de 2 800 mètres carrés pour un montant de 400 000 €.

Concernant des cessions de terrains à Saint Priest, le dossier B-2010-1536 est relatif à la cession, à la société Pax immobilier

d'un terrain de 11 491 mètres carrés nécessaire à son développement d'activité. Ce terrain sera cédé pour un montant de 257 340 €.

Le dossier B-2010-1535 concerne Saint Genis Laval. Il s'agit, suite à des aménagements sur l'avenue de Gadagne, de rétrocéder un délaissé de terrain de 27 mètres carrés au riverain. Cette cession se fera à titre gratuit.

Pour le dossier B-2010-1531 à Décines, il s'agit de céder, suite à une préemption, un terrain de 10 000 mètres carrés qui était acquis pour un montant de 20 000 € au syndicat intercommunal du canal de Jonage afin d'y réaliser des aménagements sur les berges du Grand Large.

Pour le dossier B-2010-1534 à Lyon 4°, il s'agit, suite à une préemption, de céder à l'OPH Rhône, un immeuble d'habitation pour un montant de 815 000 €, conforme à la préemption qui permettra de réaliser 15 logements PLUS sociaux et PLAI.

Les dossiers B-2010-1533 et B-2010-1532 concernent Lyon 1^{er}. Il s'agit, suite à préemption, de rétrocéder à la ville trois lots de copropriétés, l'un pour 17 125 € et l'autre pour 32 000 €. Ces terrains serviront à des aménagements d'espaces verts.

Ensuite le dossier B-2010-1537 concerne Lyon 1^{er}. Il s'agit de mettre à disposition, par bail emphytéotique, sur 55 ans un immeuble d'habitation suite à une préemption par l'OPH Grand Lyon Habitat, qui permettra de réaliser 4 logements PLUS et un logement PLAI avec un loyer de 40 € pour les 40 premières années et un loyer de 29 470 € pour les 15 dernières années et un droit d'entrée qui s'élève à 410 847 €.

A Lyon 4°, le dossier B-2010-1539 est relatif à l'abrogation de la décision du 8 mars 2010 qui modifie le droit d'entrée suite à une participation de la ville donc l'OPH Grand Lyon Habitat sur un immeuble et qui permettra de réaliser 11 logements PLUS et 3 PLAI. Le droit d'entrée est modifié de 731 392 € à 809 685 €. Le loyer sera de 40 € les 40 premières années et 8 493 € pour les 15 années suivantes.

A Lyon 3°, pour le dossier B-2010-1538, il s'agit de mettre à disposition également à l'OPH Grand Lyon Habitat pour réaliser 16 logements PLAI, suite à préemption un immeuble avec un droit d'entrée de 352 040 € avec un bail sur 55 ans avec 40 € de loyer pour les 40 premières années et un loyer annuel de 24 619 € pour les 15 dernières années.

Enfin, le dernier dossier B-2010-1540 concerne Vaulx en Velin. Il s'agit de lancer l'engagement de procédure de DUP pour des voiries nécessaires pour le BUE. Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président BARRAL.

N° B-2010-1541 - Lyon 3° - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir portant sur des tènements situés 194, rue Paul Bert à Lyon 3° et 148, rue de la Poudrette et 9, rue Léon Chomel à Villeurbanne - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le vice-président Blein rapporte le dossier numéro B-2010-1541. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT BLEIN, rapporteur : Ce rapport vise à vous autoriser à déposer des demandes de permis de démolir sur trois sites : 194, rue Paul Bert à Lyon 3°, 148, rue de la Poudrette ainsi que le 9, rue Léon Chomel à Villeurbanne.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président BLEIN.

N° B-2010-1542 - Marché communautaire attribué à la société Ma Studio - Avenant de transfert du marché de la société Ma Studio au profit de la société Marc Aurel Design-Urbain - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1543 - Lyon 7° - Château Lamotte et parc Blandan - Etude patrimoniale et architecturale - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2010-1553 - Lyon 9° - ZAC de l'Industrie - Groupe scolaire Antonin Laborde - Lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

M. LE PRESIDENT : Monsieur le vice-président Buna rapporte les dossiers numéros B-2010-1542, B-2010-1543 et B-2010-1553. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT BUNA, rapporteur : Pour le dossier B-2010-1542, il s'agit d'un changement de dénomination sociale pour la société qui est chargée du réaménagement de l'espace public dans le 6° au-dessus du futur parking des Brotteaux. J'espère simplement que le changement de dénomination de Ma Studio à Marc Aurel ne signifie pas que ce sont des travaux qui justifieraient ensuite des avenants. Le marché reste inchangé.

Le deuxième rapport concerne l'autorisation de signer le marché, dans le cadre de l'étude patrimoniale et architecture que nous avons estimé nécessaire à Sergent Blandan, car il y a une cinquantaine de bâtiments. Certains méritent d'être conservés et pour d'autres on s'interroge. Il y avait le souhait d'avoir une étude plus précise sur le plan technique, le plan architectural, le plan patrimonial et de croiser des scénarii de reconversion possible, sachant que l'idée qui est issue de la concertation que nous portons concerne les bâtiments d'intérêts secondaires. Il est dans notre intérêt d'en conserver le moins possible, sauf avis contraire de l'équipe qui a été choisie, l'équipe Archipat pour un montant de 345 644 € TTC.

Le troisième dossier, le B-2010-1553, concerne dans la ZAC de l'Industrie, la reconstruction de l'école Laborde qui ne peut pas rester là où elle était puisqu'est en cours le recalibrage de la rue Joannès Carret, la sécurisation et l'accès au périphérique nord par l'échangeur Pierre Baizet. Le premier terrain choisi par la SERL, mandataire sur cette ZAC, a été abandonné car il ne nous appartenait pas ainsi qu'à la SERL et parce qu'il était très pollué. Le nouveau choix de la SERL permet une meilleure localisation et une optimisation du nombre de mètres carrés pour les bureaux. Le dossier vise simplement à lancer un concours restreint d'architecture sachant que le montant prévu en 2005 a augmenté en fonction des nouvelles exigences en haute qualité environnementale et du cahier des charges de la ville de Lyon. Si je ne m'abuse, on a du passer de 8,37 M€ TTC à 11 M€ TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Brachet, Bouju, Da Passano, Rivalta n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote du dossier B-2010-1553 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales)

Rapporteur : M. le vice-président BUNA.

N° B-2010-1544 - Saint Fons - Travaux de remise en état de l'unité de traitement n° 3 de la station d'épuration - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2010-1545 - Travaux de maintenance du réseau d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2010-1546 - Limonest - Restructuration du système d'assainissement - Travaux de suppression de la station d'épuration - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2010-1547 - Marchés pour l'auscultation et le diagnostic structurel des ouvrages visitables du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 - Diagnostic structurel par auscultations géophysiques par réflexométrie d'impulsions radar n° 083630 C - Lot n° 2 - Diagnostic structurel par auscultations mécaniques par vérinage intérieur et auscultation de radier n° 083631 D - Autorisation de signer l'avenant de transfert n° 1 - Direction de l'eau -

N° B-2010-1548 - Saint Fons - Travaux de remise en état du four n° 1 d'incinération des boues de la station d'épuration à Saint Fons - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le vice-président Colin rapporte les dossiers numéros B-2010-1544 à B-2010-1548. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le rapport B-2010-1544 concerne la station d'épuration de Saint Fons, des travaux de remise en état de l'unité numéro 3. C'est un marché qui est attribué à l'entreprise de Degrémont Service/Agrain SAS groupement pour un montant de 463 490 € HT.

Le dossier B-2010-1545 concerne des travaux de maintenance sur notre réseau d'assainissement de l'ensemble de la Communauté urbaine. C'est une procédure d'appel d'offres ouvert pour un montant global de 42 M€, mais répartis en 18 lots.

Le dossier B-2010-1546 concerne la restructuration et la suppression de la station d'épuration de Limonest pour un montant de 3,5 M€ en deux lots d'une part, construction d'un poste de refoulement, et création d'un réseau de refoulement pour envoyer sur Pierre Bénite.

Le dossier B-2010-1547 concerne un marché pour l'auscultation et le diagnostic structurel des ouvrages. C'est simplement pour un changement de raison sociale : la société anonyme de gestion des eaux de Paris passe en régie des eaux de Paris.

Le dossier B-2010-1548 concerne encore une fois la station d'épuration de Saint Fons. Ce sont des travaux de remise en état du four n°1 d'incinération des boues. Il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise OTV pour un montant de 503 500 €.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Colin. Je mets aux voix l'ensemble de ces dossiers. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président COLIN.

N° B-2010-1549 - Prestations de traiteur - Autorisation de signer un avenant n° 1 aux marchés publics - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT, rapporteur : Il s'agit d'autoriser la signature d'un avenant n° 1 aux marchés de prestations pour les plateaux repas, les déjeuners et je pense que personne n'a d'objection. J'espère qu'ils seront bons, je n'en suis pas tous les jours persuadé. J'essaye d'améliorer. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. COLLOMB.

N° B-2010-1550 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1551 - Garantie d'emprunt accordée à la Société foncière d'Habitat et Humanisme - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1552 - Garanties d'emprunts accordées au COFIL - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

M. LE PRESIDENT : Madame la vice-présidente Pédrini rapporte les derniers dossiers numéros B-2010-1550 à B-2010-1552. Madame Pédrini, vous avez la parole.

MME LA VICE-PRESIDENTE PÉDRINI, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier B-2010-1550 consolide des opérations présentées par quatre entreprises sociales de l'habitat : SFHE, Batigère Sarel, Erilia, Immobilière Rhône Alpes. Il s'agit d'opérations de construction de 88 logements et de 15 chambres en résidence foyer, ainsi que 17 logements en acquisition-amélioration. Le montant total garanti est de 10 258 836 €.

Le dossier B-2010-1551 concerne une garantie d'emprunt accordée à la Société foncière d'Habitat et humanisme. Il s'agit d'une demande de garantie de financement pour une opération d'acquisition-amélioration de 3 logements en Agence nationale de l'habitat (ANAH). Le montant total garanti est de 60 000 €.

Le dossier B-2010-1552 concerne une garantie d'emprunt accordée au Comité de la foire de Lyon (COFIL). Il s'agit de travaux de rénovation et d'agrandissement d'Eurexpo ainsi que la création d'un nouveau hall d'exposition. Le montant total garanti est de 20 000 000 €.

- soit 10 000 000 € pour le prêt numéro 1 sollicité auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

- 10 000 000 € pour le prêt numéro 2 sollicité auprès de la Banque Populaire Loire et Lyonnais.

Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition.

Adoptés à l'unanimité, MM. Charrier et Brachet n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote du dossier B-2010-1550 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales) et M. Kimelfeld n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote du dossier B-2010-1552 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales)

Rapporteur : Mme la vice-présidente PÉDRINI.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, mes chers collègues, nous en avons terminé.

La séance est levée à 12 heures 25.
